

# De Bouche À Oreille



**Saint-Marcel**

## Signature du Contrat de territoire à Saint-Marcel

Mars/Avril 2025 - N°273  
Magazine municipal de Saint-Marcel (27)





Le 5 décembre dernier, lors de la cérémonie annuelle des bénévoles, 4 médailles de la ville ont été remises à des bénévoles exceptionnels qui se sont distingués par leur dévouement et leur engagement.

- Françoise Derval, trésorière du Club des Retraités
- Claudine Couvreur, présidente des Bout'Chou
- Catherine Du Bousquet, trésorière du Club de Football
- Colette Arnault, présidente du Panier Solidaire Marcellois



De nombreux enfants présents au cinéma de Noël pour profiter ensemble d'une belle projection des Aristochats !

C'est toujours un plaisir de se retrouver en famille et entre amis autour du cinéma ! À très bientôt pour d'autres moments de convivialité et de partage !



La Cérémonie des vœux le mercredi 15 janvier a été l'occasion de poser les bases de cette nouvelle année à venir.

La force de Saint-Marcel tient à la vitalité de son tissu d'associations, d'entreprises et de commerces. Elle tient au lien familial, social, solidaire qui nous unit les uns les autres souvent de manière invisible.

Le 20 décembre s'est tenu un Conseil Municipal en urgence afin de voter un don de 4 500€ qui a été versé à la Protection Civile.

Ce don sert aux besoins les plus essentiels aux victimes du cyclone Chido à Mayotte. La commune tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte.



Les élus ont eu le plaisir de remettre les colis de Noël aux aînés de la commune, apportant ainsi un moment de joie et de partage.

Cet acte symbolique témoigne de l'attention portée aux membres les plus âgés de la communauté.

Madame Fernande BALLET, résidente saint-marceloise depuis plus de cinquante ans, a soufflé sa centième bougie le 26 janvier 2025.

Christelle COUDREAU, adjointe au Maire, a souhaité lui remettre un bouquet de fleurs au nom de la municipalité. La commune de Saint-Marcel s'associe à ses 5 enfants, 15 petits-enfants et 23 arrière petits-enfants pour lui souhaiter un merveilleux anniversaire.



Le 28 janvier, la commune a acquis une parcelle boisée située à proximité du Mont-Vernon.

Près de 2 000m<sup>2</sup> de taillis seront sanctuarisés dans ce secteur en proie à une pression foncière importante. Au total, la commune aura décidé en 2024 l'acquisition de 19 500m<sup>2</sup> de terres naturelles ou agricoles.



Le 29 janvier, notre commune a eu l'honneur d'accueillir la cérémonie de signature du Contrat de territoire de Seine Normandie Agglomération, après une visite officielle de la Maison de santé.



## LE BUDGET COMMUNAL : COMMENT ÇA MARCHE ?

Le budget de Saint-Marcel est divisé en deux grandes parties :

### Fonctionnement

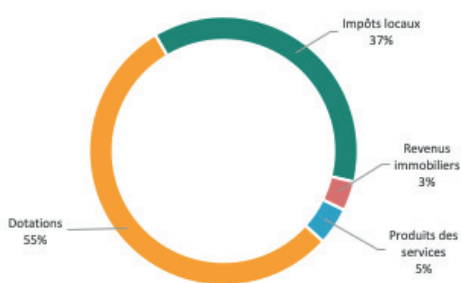
Il s'agit des dépenses qui permettent de faire fonctionner vos services publics au quotidien : entretien des bâtiments, rémunération du personnel, fourniture de matériel...

### Investissement

Il s'agit des opérations qui préparent l'avenir de Saint-Marcel. Construction de la Maison de santé, rénovation de l'école, réfection de la voirie, acquisition d'une balayeuse...

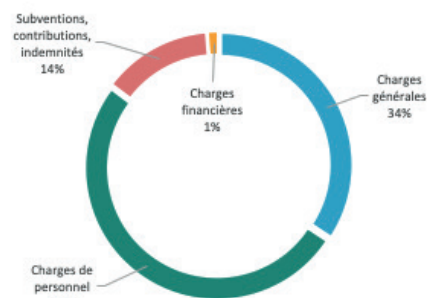
## LE BUDGET DE LA VILLE EN 2024

Recettes réelles de fonctionnement



Total des recettes de fonctionnement : 6 688 015,38 €

Dépenses réelles de fonctionnement



Total des dépenses de fonctionnement : 5 705 323,57 €

Les recettes de la ville sont supérieures à ses dépenses courantes : Saint-Marcel a pu épargner 982 691,81 € en 2024 ! Cette épargne sert à financer les investissements qui préparent l'avenir de notre commune.

## UN BUDGET POUR PRÉPARER L'AVENIR

La commune de Saint-Marcel aborde l'exercice budgétaire 2025 dans le cadre d'un contexte politique incertain aux niveaux international et national. Pour autant, l'équipe municipale maintient ses objectifs comme elle le fait depuis le début du mandat en vue de préserver la stabilité financière de notre commune.

1

### Accélérer nos efforts de gestion

En rationalisant l'administration communale

L'équipe municipale a poursuivi en 2024 un travail ambitieux de réorganisation des services communaux, pour s'assurer du bon usage des deniers publics.

Ce projet a été concerté avec les équipes dans un esprit constructif. Il permet d'augmenter l'efficacité des agents en poste.

La réorganisation des services porte déjà ses fruits. Une économie de **236 000 € par an** est réalisée, sans baisse de la qualité du service rendu au public. Cette économie permet à notre commune de préserver sa capacité à investir.

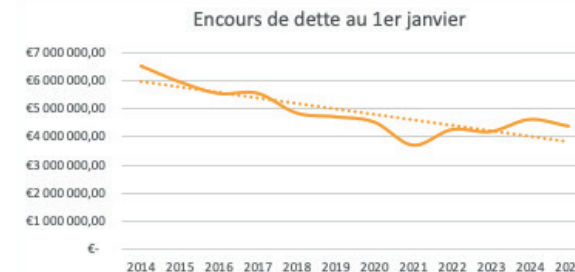
2

### Diminuer l'encours de la dette

Le saviez-vous ?

La commune est moins endettée en 2025 qu'en 2020, au moment des élections municipales, malgré les nombreux investissements qui ont été réalisés.

L'équipe municipale souhaite poursuivre cette dynamique de désendettement jusqu'à la fin du mandat en cours.



3

### Réaliser un programme ambitieux d'investissements

Préparer l'avenir de notre commune

L'effort important d'investissement mené par la commune de Saint-Marcel en 2024 est resté concentré sur deux opérations-clé :

- La finalisation de la **rénovation du complexe sportif Léo Lagrange**, qui aura coûté 2 900 000€ TTC et aura été financée à 75% par des subventions ;
- La livraison de la **Maison de Santé Pluriprofessionnelle**, qui aura coûté 2 250 000€ TTC et aura été financé par des subventions et par les loyers perçus des professionnels de santé.

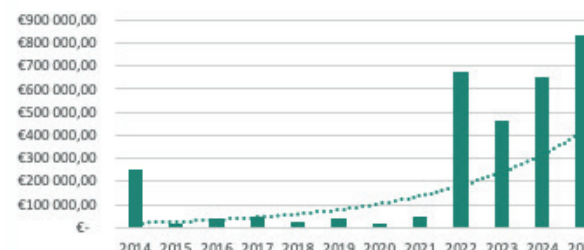


3 873 000 €

C'EST LE MONTANT DES INVESTISSEMENTS PORTÉS PAR LA COMMUNE DE SAINT-MARCEL EN 2024

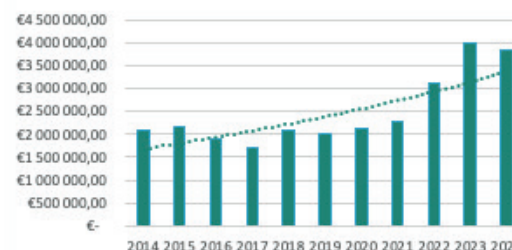
Ces grands projets sont financés en priorité par des subventions, portée par l'équipe municipale à un niveau inédit à Saint-Marcel. Au total, près de 3 000 000 € de subventions ont été notifiées à la commune depuis 2014.

Subventions perçues par la commune



Pour 2025 : subventions notifiées restant à percevoir

Dépenses réelles d'investissement



La bonne santé financière de notre commune permet d'envisager la réalisation de nouvelles opérations en 2025 :

- La **restructuration de l'école Jules Ferry**, chiffrée pour l'heure à près d'1 000 000 € HT, apportera un confort nouveau à ses usagers, enfants comme professionnels
- L'**aménagement des berges de la Seine**, estimé à 328 000 € HT, permettra aux cyclistes et piétons de profiter en toute quiétude d'un espace naturel agréable
- L'**ouverture d'une nouvelle sente piétonne** rejoindra dès le printemps 2025 le chemin de Réanville depuis la rue Georges Hermand, en connexion avec la sente Claudin
- Une étude pré-opérationnelle sera lancée pour la **réfection de la rue Jules Ferry**.





## Coopérations avec la ville de Vernon

Vous avez été nombreuses et nombreux à nous interpeller au sujet d'une récente **prise de parole de Sébastien LECORNU**, qui semble rouvrir en public un débat autour de l'idée de **fusionner les communes de Vernon et de Saint-Marcel**... Votre équipe municipale a souhaité prendre position par le biais d'un communiqué qu'il nous paraît utile de retranscrire ci-dessous.

« L'équipe municipale de Saint-Marcel a accueilli avec intérêt les propos tenus par le **Ministre des Armées, Monsieur Sébastien LECORNU**, à l'occasion des vœux adressés à la population vernonnaise le 25 janvier dernier. Monsieur le Ministre a en particulier formé le souhait que les communes de Saint-Marcel et de Vernon renforcent leur coopération.

L'ancien Maire de Saint-Marcel, Gérard VOLPATTI, avait participé en son temps à l'élaboration d'un projet de fusion de nos deux communes, abandonné en 2016 à la faveur des résultats largement défavorables d'une consultation publique.

Les électeurs saint-marcellois n'ont pas davantage donné mandat à l'équipe municipale actuelle, par leur suffrage en 2020, pour organiser la création

d'une commune nouvelle qui unirait Vernon et Saint-Marcel.

Pour autant, cela ne doit pas empêcher nos communes de travailler ensemble de la manière la plus étroite. Comme le rappelle Monsieur le Ministre, nous partageons le même bassin de vie, de Vernon à La Chapelle-Longueville. Nous partageons avec les élus vernonnais le souci de coordonner nos actions pour renforcer l'attractivité et le positionnement de notre territoire, au cœur de l'axe Seine.

Tout projet de coopération stratégique, de mutualisation de moyens, de dialogue et d'échange sera ainsi accueilli par l'équipe municipale de Saint-Marcel, sans pour autant aller vers une fusion de nos communes.»

« Je me réjouis de l'appel au dialogue lancé le 25 janvier par le Ministre des Armées, Monsieur Sébastien LECORNU. Nous sommes bien entendu disposés à mener toute discussion avec la ville de Vernon pour multiplier les formes de mutualisation déjà existantes. **La coopération que Monsieur le Ministre appelle de ses vœux ne nécessite pas la création d'une commune nouvelle, mais elle implique que nos projets et nos actions soient cohérents, coordonnés. C'est la condition pour que portent l'identité et la voix de notre territoire, au-delà de nos frontières communales** »

Monsieur Hervé PODRAZA, Maire de Saint-Marcel





## Travaux de restructuration de l'école Jules Ferry

**Objectifs** : moderniser l'école, la rendre accessible, apporter du confort à ses usagers, végétaliser ses espaces extérieurs

**Calendrier** : travaux à partir de l'été 2025

**Montant des travaux** : environ 1 000 000€ HT

**Co-financeurs potentiels** : État, Département de l'Eure

## Des travaux d'envergure pour l'école Jules Ferry

La Ville de Saint Marcel porte un projet de restructuration de l'école Jules Ferry qui apportera un confort nouveau à ses usagers, enfants comme professionnels.

Le cabinet d'architectes mandaté par la commune a proposé des orientations qui feront du bâtiment « Jules Ferry 1 » une école du XXI<sup>e</sup> siècle : modulable, inclusive, respectueuse de l'environnement. Une partie du préau extérieur de l'école sera close et aménagée pour faciliter la circulation des élèves. Les blocs sanitaires seront entièrement rénovés, agrandis, rendus accessibles. Un soin particulier sera porté aux espaces d'accueil des activités périscolaires du matin et du soir. La cour de l'école sera végétalisée et aménagée en vue de diversifier les activités sportives et ludiques qui s'y tiennent. L'espace dédié aux maîtres, maîtresses et psychologue sera modifié.

L'équipe municipale a mené des consultations à la fin du mois de janvier auprès des usagers de l'école : enfants, enseignants, parents d'élèves et agents communaux. Si le programme de travaux a été accueilli très favorablement dans son ensemble, leurs suggestions ont été reçues et transmises pour être étudiées par l'architecte puis intégrées au projet, selon leur faisabilité.

Christelle COUDREAU, adjointe au Maire en charge des affaires scolaires, de l'enfance et de la jeunesse : « *Le « Bien-grandir à Saint-Marcel » est l'une des priorités de notre équipe municipale. Pour bien grandir, il faut pouvoir étudier dans les meilleures conditions : je suis heureuse de conduire ce projet de restructuration qui va véritablement changer le quotidien des 250 enfants scolarisés à l'école élémentaire de Saint-Marcel. L'intelligence collective est toujours la meilleure pour concevoir de grandes transformations.*

*Tous les enseignants, parents d'élèves, élus membres de la commission scolaire et membres du conseil municipal des jeunes jouent le jeu pour partager leurs remarques et leurs idées. Ils sont des partenaires pour la mise en œuvre de ce projet. Ensemble, nous faisons d'une contrainte une opportunité ! »*

## Quel avenir pour le bâtiment Jules Ferry 2 ?

Le site dit « Jules Ferry 2 » avait été touché par un désordre en décembre 2022, qui a précipité le regroupement des classes au sein du bâtiment voisin.

Ce regroupement a vocation à demeurer sur le long terme, le bâtiment « Jules Ferry 1 » présentant plusieurs avantages : il s'agit d'un bâtiment de plain-pied, accessible, et les salles de classes y présentent une surface plus importante. La recomposition en cours favorise les échanges entre les équipes pédagogiques, qui en témoignent auprès de l'équipe municipale.

L'étage du bâtiment « Jules Ferry 2 » est donc désormais vacant. Il accueillera, dans quelques mois, les agents du **Service des Impôts des Particuliers (SIP)** du secteur de Vernon, soit environ 40 fonctionnaires de l'administration fiscale.

L'accueil de ce service public nouveau est une excellente nouvelle pour Saint-Marcel et pour les Saint-Marcellois. Il est tout à fait compatible avec la vocation scolaire du site, qui continuera bien entendu à accueillir la restauration scolaire en son rez-de-chaussée.



Chères Saint-Marcelloises, chers Saint-Marcellois,

Nous avons accueilli le 29 janvier dernier la signature du Contrat de territoire de Seine Normandie Agglomération, un moment fort qui engage nos partenaires – la Région, le Département, l'Agglo – à financer des projets clés pour notre commune. Le financement de notre Maison de santé est ainsi bouclé, et nous pourrons lancer prochainement les travaux d'aménagement des berges de la Seine.

Cet événement illustre s'il le fallait la place et l'influence dont bénéficie aujourd'hui la ville de Saint-Marcel.

Notre voix porte au-delà de nos limites communales. Le Président de Région, Hervé MORIN, ne s'y est pas trompé en tenant, aux côtés du Président du Département de l'Eure, à visiter la Maison de santé. Il y a salué la qualité architecturale du bâtiment et l'engagement des praticiens.

Notre voix suscite la confiance de nos partenaires. Monsieur le Préfet vient de renouveler cette confiance en choisissant Saint-Marcel pour l'installation pérenne du service des impôts de notre secteur, auparavant domicilié à Vernon. Ce nouveau service public permettra la relocalisation de quarante emplois.

Notre voix porte davantage, enfin, au sein-même de notre commune. Un nouveau site web, une présence renforcée sur les réseaux sociaux et l'envoi d'une newsletter hebdomadaire permettront à chacun de suivre l'actualité locale plus facilement et plus rapidement.

**Hervé PODRAZA,**  
Maire



## CLUB DES RETRAITÉS

Le Club des Retraités de St-Marcel propose les activités suivantes pour les prochains mois :

- Prochains concours de belote 4 mars et 1er avril, ouverts à tous,
- Prochains bowling les 20 mars, et 17 avril 2025 réservés aux adhérents.
- Le 26 mars 2025, repas de printemps avec P. de Smet comme animateur,
- Le 31 mars 2025, La Fiesta Croisières Guy Gambu à 15h00. Il reste des places, date limite le 25 février puis liste d'attente,
- Le 18 juin 2025, Journée au Fil de l'Eau, tarif 129€ avec visite du MuséoSeine, déjeuner sur seine et balade en train. On peut s'inscrire. Il faut un groupe d'au moins 10 pour un départ de St-Marcel
- Le 18 septembre 2025, Festival International de Cerfs-Volants de Dieppe, visite de la ville, déjeuner et spectacle cerfs-volants. Au 1er février 2025 30 places sont déjà prises. Vous renseigner pour votre inscription auprès des membres du bureau car le nombre de place est limité à 50 places

Rêvons à 2026, avec un séjour en Laponie (Finlande) du 7 au 14 février 2026 avec expérience de pêche sous la glace, utilisation de motoneige, de traineau à rennes et de ski altai et du traineau à chiens. Programme à la demande envoyé par internet.

**Contacts :** F. Derval, M. Barthès et A.Priou

## LIRE ET FAIRE LIRE

C'est un jeune public attentif qui s'est retrouvé à la médiathèque de Saint-Marcel le samedi 25 janvier pour écouter des contes d'Asie, et du Japon en particulier. Deux lecteurs de l'association de Lire et Faire Lire leur ont partagé le plaisir des mots et des images dans le cadre de l'atelier « Krok'Nature ».

Y Morio



*Plume et cheveux d'argent est un collectif d'écrivains amateurs à Saint-Marcel (Eure), créé en 2012, avec recherches de documentations, échanges d'idées, permettant une activité favorable au maintien de liens sociaux et des facultés intellectuelles. Evelyne GRANGER en est la plume, elle réalise un travail de transcription des idées émises chaque semaine par les membres de l'association, pour la mise en forme d'un ouvrage qui est ensuite mis en page, publié, et proposé à la vente.*

*Si vous souhaitez participer à notre groupe d'écriture collective, venez nous rejoindre, hors période vacances scolaires, chaque mardi, à la résidence La Pommerai, à Saint-Marcel, 27950, de 14 h 30 à 16 h.*



Pour tout renseignement, nous écrire à [plumech.argent@gmail.com](mailto:plumech.argent@gmail.com)



Newsletter ping janvier 2025



*Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2025, de belles victoires et surtout beaucoup de joie à la table que vous soyez compétiteur ou en loisir.*

Nous sommes près de 80 inscrits au sein du club cette saison, ce qui est un record.

Petit bilan de la première phase :

Maintien de la R3 qui finit à la 5<sup>ème</sup> place de sa poule.  
Montée de la D1(2) en R4 en phase 2. Bravo !  
Maintien de la D1(3) qui finit 6<sup>ème</sup> place  
Maintien de la D3 qui finit à la 2<sup>ème</sup> place de sa poule.  
La D4(5) qui loupe d'un point la montée, partie remise pour la phase 2  
La D4 (6) qui finit 5<sup>ème</sup> de sa poule  
Les deux équipes jeunes sont, à l'issue du 3ème tour, 1ère et 2ème de leurs poules.

Une nouvelle équipe de D4 sera inscrite en phase 2.

Merci à chacun pour votre participation et donner le meilleur pour la vie du club.

Petit rappel :

Comme tous les sports de salle, obligation d'avoir des chaussures de sport servant uniquement en salle et tenue de sport. Pensez à reprendre toutes vos affaires (bouteille d'eau, serviette...) avant de quitter la salle.

Nouveautés :

Vu le nombre important de compétiteurs (on s'en réjouit), un nouveau créneau d'entraînement avec loana va s'ouvrir en Janvier, le mardi de 20h00 à 21h30 (sauf jours de match de coupe).  
Chaque créneau sera limité à 16 joueurs afin de rendre ces entrainements plus formateurs.



Création du programme de fidélité Decathlon  
Avec Partnership, vos achats personnels font aussi grandir le club



LE DRAKKAR propose

JOURNÉE

# Théâtre

INITIATION - DECOUVERTE ADULTES

Tarif : 65 €

Dimanche 6 Avril 2025  
10h - 12h / 13h30 - 17h  
Salle du Virolet

Inscriptions :  
07 67 24 08 30  
ou  
[letheatredrakkar@yahoo.com](mailto:letheatredrakkar@yahoo.com)

## CLUB DE FOOTBALL MARCELLOIS LE PANIER SOLIDAIRE MARCELLOIS

Le tournoi de Noël du Club de Football de Saint-Marcel du 21 décembre 2024, un moment de partage et de solidarité à Saint-Marcel avec le Panier Solidaire Marcellois !

Depuis 5 ans, cette belle tradition de tournoi de Noël réunit les enfants autour de la passion pour le football. Sous l'initiative du directeur technique, Éric, cette année, cet événement ne s'est pas seulement limité à des matchs. C'était aussi une collecte alimentaire pour le Panier Solidaire Marcellois, qui vient en aide aux familles de Saint-Marcel.

La Présidente du Panier, Colette Arnault et son équipe de bénévoles étaient présents pour recevoir entre 300 et 350 kg de nourriture. Une belle générosité des adhérents de Saint Marcel Football Club. Félicitations et merci de la part de tous les bénéficiaires.



## SAINT MARCEL KARATÉ SMK LAURÉAT « AGIR POUR LA PROMOTION DU SPORT FÉMININ »

Le jeudi 5 décembre, à l'occasion de la Journée Mondiale du Bénévolat, Saint Marcel Karaté a été convié, par le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Eure (CDOS), à une soirée de célébration des lauréats du concours départemental « Femmes & Sport, Égale à Égal » SMK faisait partie des 4 clubs lauréats pour l'engagement et la promotion du sport au féminin dans le département de l'Eure parmi toutes les associations, toutes disciplines confondues.

Après une belle démonstration de cinq de nos jeunes adhérentes féminines (orchestrée par Mounya Brahimi, professeur SMK), le club s'est vu offrir, par M. le Préfet de l'Eure, un diplôme et de nombreux cadeaux (dont un magnifique oriflamme).

Pour rappel, la parité chez SMK est presque parfaite :

- 49,5% de féminines au niveau des adhérents
- 7 féminines sur 12 membres du Comité Directeur SMK
- Sabrina Buil (6ème Dan) : professeure principale SMK et 2ème féminine la plus gradée au niveau de la Ligue de Normandie Karaté
- 5 professeures et assistantes sur 10 enseignants SMK sont des féminines (elles sont également toutes diplômées)
- Louise Capet, sportive de haut niveau : la seule féminine Junior de la région Normandie (formation exclusivement SMK et scolarisation sur le territoire SNA)
- Plus de 50% des podiums de Saint Marcel Karaté est obtenu par des jeunes féminines
- 2 féminines sur 4 jeunes stagiaires du Service National Universitaire

Ces résultats sont le fruit du travail mis en place par SMK depuis une dizaine d'années, dans le but de promouvoir le sport féminin et de rentrer dans le cadre « Égale à Égal ». Une fierté pour le club et pour la ville de St Marcel.

Pour terminer la saison sportive 2024/2025, SMK offre à tout nouvel adhérent une réduction de 50% sur les cotisations (toutes disciplines proposées par le club). Alors n'hésitez pas à rejoindre la famille SMK pour booster votre énergie !!

**Pour toutes informations :**

✉ [smk27950@gmail.com](mailto:smk27950@gmail.com)

☎ 06 95 98 99 23

🌐 [saintmarcelkarate.fr](http://saintmarcelkarate.fr)





Le Comité de Jumelage de SAINT-MARCEL organise sa marche gourmande **JEAN-CLAUDE GOURSAUD**

Le dimanche 27 avril 2025  
5 km de marche à travers les sentes avec des pauses

**Marche gourmande**  
Sentes 5 km

Départ à 14H30 Mairie de Saint-Marcel

Tarifs : 10 euros pour les non-adhérents, 8 euros pour les adhérents et 5 euros pour les enfants (-12 ans)

Réservation : [comitejumelagesmarcel@outlook.com](mailto:comitejumelagesmarcel@outlook.com) ou sur place dès 14H

NOUVEAUTÉ : utilisation de verres réutilisables (CUPS) : consigne 2 euros

**LES LIONS TRIATHLON**

NOUVEAUX PARCOURS 10 ET 20km

20 KM - 9h00  
10 KM - 9h00  
5 KM - 9h15

Courses mixtes - ouvertes aux cadets juniors & adultes

**16 MARS 2025**  
**FOULEES**  
**ANDRÉ HEUTE**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : [LESCOURSESDSLIONS.COM](http://LESCOURSESDSLIONS.COM)

Evira STND & MONT VERNON

6<sup>e</sup> EDITION

**22-23 mars 2025**

A L'HÔTEL MONT-VERNON  
Samedi 14h à 18h et Dimanche 10h à 17h

ENTRÉE GRATUITE

**SALON de la femme**

Rencontrez des professionnels pour des conseils en

- Beauté • Soins •
- Mode & Accessoires...

SAINT-MARCEL - Route de La Chapelle-Réanville  
Pour tous renseignements ou inscriptions  
02 32 21 67 77 - [reservation@hotelmont-vernon.com](mailto:reservation@hotelmont-vernon.com)

**21<sup>ÈME</sup> SALON DU VIN & DE LA GASTRONOMIE**

VERNON / ST MARCEL

1<sup>ER</sup> ET 2<sup>ÈME</sup> MARS 2025

GRANDE TOMBOLE / UN LOT TOUTES LES HEURES / 40 exposants

SALLE DU VIROLET SAINT-MARCEL

entrée gratuite  
ouverture à partir de 10h  
petite restauration sur place



**RENCONTRE AVEC VOTRE MAIRE**  
Salle Bourvil

Rencontrez votre maire, sans rendez-vous, sans tabou les samedis, de 9h à 12h, le 22 mars, salle Bourvil.



**CONSEIL MUNICIPAL**  
Salle du Conseil

Le Conseil Municipal aura lieu le mercredi 9 avril 2025, à 19h, dans la salle du Conseil.



**PRE-INSCRIPTIONS SCOLAIRES & accueil périscolaire & restaurant scolaire**  
**RENTREE SCOLAIRE 2025-2026**

- MATERNELLE : Les enfants nés en 2022 qui entreront en Petite Section (PS)
- ELEMENTAIRE : les enfants qui entreront au Cours Préparatoire (CP)
- TOUS NIVEAUX : ENFANTS des nouveaux administrés arrivés sur la commune

Les pré-inscriptions pour les futurs enfants de PS et CP se dérouleront en mars et avril 2025

Sur rendez-vous pour les enfants qui entreront en Petite Section de maternelle Et par échange d'emails pour les futurs CP -actuellement scolarisés en GS-

→ Les Pré-inscriptions des PS & CP se dérouleront en 2 temps :

- 1/ AUPRES DU SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES -Espace Saint-Exupéry rue J.Ferry
  - A. Télécharger un dossier d'inscription sur le site de la ville [www.saint-marcel27.fr](http://www.saint-marcel27.fr) ou récupérer un exemplaire papier auprès du service communal (ouvert au public les lundis matin de 8h30 à 12h00, les mardis et jeudis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00).
  - B. Contacter par email le service des affaires scolaires et périscolaires pour obtenir un rdv : [scolaire@marcel27.fr](mailto:scolaire@marcel27.fr) en précisant le nom, prénom & date de naissance de l'enfant.
  - C. A la date du rdv, se rendre au service des affaires scolaires et périscolaires avec le dossier rempli et signé par les 2 parents et les pièces ORIGINALES mentionnées sur le formulaire. Sans ces pièces l'inscription ne pourra aboutir.
  - D. Après contrôle du dossier administratif, une autorisation d'inscrire votre enfant vous sera délivrée. Nous vous communiquerons les coordonnées de l'école pour contacter la directrice, afin de finaliser l'inscription scolaire de l'enfant. Sans ce 2<sup>e</sup> rdv, l'inscription scolaire ne sera pas effective.
- 2/ AUX ECOLES RUE JULES FERRY (maternelle Maria Montessori et élémentaire Jules Ferry)

Conformément au rendez-vous fixé avec l'école, vous devrez vous présenter au bureau de la Directrice rue Jules Ferry (avec votre enfant pour l'école maternelle). L'autorisation d'inscrire délivrée par le service devra être remise à la directrice.

→ PRE-INSCRIPTIONS POUR LES ENFANTS DEJA SCOLARISES DANS LES ECOLES (Hors GS) :

pour tous ces élèves, un dossier complet contenant 3 documents (renseignements administratifs, inscription restaurant scolaire, inscription accueil périscolaire) sera transmis aux familles courant mai via les enseignants de vos enfants. Ce document devra être retourné au service des affaires scolaires et périscolaires AVANT LE 9 JUIN 2025.

→ Pour les FAMILLES DOMICILIEES HORS DE SAINT-MARCEL, souhaitant obtenir une dérogation. Il est indispensable d'écrire EN PREMIER LIEU au Maire de votre commune de résidence pour demander son accord sur la dérogation et sur la prise en compte des frais de fonctionnement de l'école de Saint-Marcel. Si la réponse est positive, vous pourrez ensuite contacter notre service.



**RENCONTRE AVEC VOTRE MAIRE**  
Mairie

Rencontrez votre maire, sans rendez-vous, sans tabou les samedis, de 9h à 12h, le 26 avril, à la mairie.

SERVICES DES AFFAIRES SCOLAIRES & PERISCOLAIRES

3 rue Jules Ferry (face aux écoles) - 27950 Saint-Marcel // 09.62.10.12.56  
[scolaire@marcel27.fr](mailto:scolaire@marcel27.fr) // [www.saint-marcel27.fr](http://www.saint-marcel27.fr)

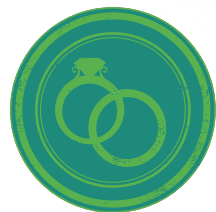


## LE CARNET



## NAISSANCES

MANGALON FOURNIER Louise  
HERVÉ Mylann



## MARIAGES

KERLEU Aurélia  
&  
AILHAUD Thomas  
  
DAMOIZEAU Éric  
&  
GABANOU Sandrine



## DÉCÈS

LECRAS Jean  
DIDIER Régine  
DELOUIS Emmanuel  
DEDECKER Marie  
DELORME Jean-Luc  
DUREAU Claude  
KHALFAOUI El Bahdja  
RUAULT Allan  
LEFEVRE Bernard  
LEROY Denis  
DARAGON Patricia  
MARTIN Jacques  
CAILLET Liliane

LES RENDEZ-VOUS  
DE LA MÉDIATHÈQUE

## Papote café

06 mars - 15h30 / 03 avril - 15h30

## Yasmine Candau nous présente sa BD :

*L'endométriose de Clara. Comprendre la maladie*

08 mars - 14h30

## Krok'histoires - À partir de 4 ans

12 mars - 16h00 / 09 avril - 16h00

## Atelier lacto-fermentation

15 mars - 14h00

## Matinette - De 6 à 46 mois

22 mars - 11h00

Club de lecture spécial Bien-être  
et convivialité

27 mars - 14h30



**Atelier l'intelligence ART-ificielle :**  
*Découvrir le fonctionnement des IA à travers  
un match de dessins et la création d'une  
fresque illustrée collective*

Pour les 9-11 ans

10 avril - 14h00

**Ciné-goûter - À partir de 6 ans**

16 avril - 15h00

**Goûter aux jeux de société**

Pour tous dès 3 ans

17 avril - 16h30

**Club de lecture**

26 avril - 09h30

LISTE MAJORITAIRE  
Horizon Saint-Marcel

Chers amis,

J'ai plaisir, depuis 2020, à représenter du mieux que je le peux vos intérêts et l'identité de notre commune. Je suis fier de ce que nous avons déjà accompli, avec l'ensemble de l'équipe municipale, et de ce que nous accomplirons cette année pour vous.

Comme vous le savez, je ne suis pas un professionnel de la politique. Mon action d'élu n'a jamais été guidée par une quelconque ambition personnelle : il m'importait simplement de m'engager pour la vie et pour l'avenir de ma commune, pour vous.

Après une longue et mûre réflexion, j'ai décidé de ne pas me représenter devant vous pour un second mandat.

Ma fonction de Maire prendra donc fin au printemps 2026.

J'ai demandé à Madame Nellie COLOMBE, que vous connaissez bien, de réfléchir à l'engagement qui pourra être le sien. Elle dispose de toutes les qualités nécessaires à l'exercice du mandat de Maire, difficile mais passionnant. Investie pour sa commune depuis plus de quarante ans, chacune et chacun lui reconnaît un sens de l'humain, un souci des autres, une opiniâtreté remarquable. Elle aura l'occasion d'annoncer prochainement ses intentions à l'issue de la réflexion personnelle et collective qu'elle conduit actuellement.

Je me tiendrai pour ma part, comme je l'ai toujours été, pleinement mobilisé pour vous servir jusqu'au dernier jour de mon mandat.

Bien fidèlement,  
Hervé PODRAZA

LISTE D'OPPOSITION  
100% Saint-Marcel

Chères Saint-Marcelloises, chers Saint-Marcellois,

Vous l'avez certainement remarqué, la commune s'est dotée d'un nouveau logo, d'un nouveau site internet et d'une newsletter. La démarche soulève quelques interrogations à un an des élections municipales.

La Majorité avait quatre ans pour mener ce projet. Concernant le logo, la méthode pose question : aucune consultation de la population ni du Conseil Municipal. À l'heure où les nouvelles technologies permettent de créer du lien, il est dommage que la Majorité ne se soit pas emparée de cet outil.

Nous souhaitons que pour la dernière année de son mandat, Mr Podraza sollicite davantage les habitants sur les questions qui les concernent directement et surtout qu'il s'implique ENFIN dans sa fonction de Maire.

Nous avons noté son absence aux cérémonies des vœux des communes voisines mais aussi à la signature du Contrat de Territoire. Ce document, signé environ tous les quatre ans, est crucial pour les projets de la commune et de la SNA. Il a été signé chez nous, à l'espace Saint-Exupéry, ce qui valorise notre commune ! Le Président de la Région Normandie, Hervé Morin, a fait le déplacement tout comme le Président du Département, Alexandre Rassaërt.

Son absence à des événements aussi importants ne peut plus s'ignorer et démontre, une fois de plus, le mépris qu'il a de sa fonction de Maire et des habitants qui ont voté pour la liste Horizon Saint-Marcel.

Rémi FERREIRA

LISTE D'OPPOSITION  
Saint-Marcel est à vous

Non communiqué.



**Site Web actualisé**  
**Réseaux sociaux actifs**  
**Newsletter pertinente**



**Partageons l'info,**  
**renforçons nos liens.**



Saint-Marcel



[www.saint-marcel-27.fr](http://www.saint-marcel-27.fr)